

Cour de France.fr / Histoire et fonction / La Cour et ses maîtres / Etudes modernes / La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand

**Georges Saunier**

## **La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand**

Article. Source : Hypothèses

**Georges Saunier, "La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand", dans Hypothèses, année 2000, numéro 1, pp. 211-220.**

Reprenant de façon parodique le titre générique d'une série d'ouvrages consacrés au Palais de l'Élysée, cet article propose une incursion à l'intérieur de la mécanique de la présidence de la République, à l'époque où François Mitterrand prend ses fonctions.

Quelles sources permettent au chercheur d'étudier le fonctionnement de l'Élysée en 1981-1982 ? Il y a tout d'abord les nombreuses études de sciences-politiques ainsi que les récits et témoignages des acteurs de l'époque. À ce premier corpus s'ajoutent ici les réflexions tirées de l'étude des archives de la présidence de la République, c'est-à-dire de la série AG/5(4) des Archives de France.

### *La présidence de la République : remarques liminaires*

Une étude exhaustive de la mécanique interne de l'Élysée dans les années quatre-vingt supposerait une réflexion plus large sur l'évolution et la nature de la Cinquième République en tant que régime politique. L'obscur entretient en effet un rapport très étroit avec tout cela. Deux points méritent d'être rappelés :

- la société française des années quatre-vingt peut être considérée comme une « démocratie contemporaine ou moderne ». L'Élysée, comme l'ensemble de l'appareil politico-administratif français, fonctionne et se conforme à cet état de fait ;
- bien que le poids des logiques fonctionnalistes soit important, l'influence de la Constitution demeure. C'est la Constitution qui confère au Président de la République ce rôle central qu'on lui connaît. Il est l'arbitre et non le médiateur, c'est-à-dire qu'il dispose de l'autorité nécessaire pour imposer ses choix.

Au quotidien, cette fonction d'arbitrage se trouve naturellement limitée. Chaque jour, le Président est accaparé par la représentation extérieure de l'autorité. Rencontres publiques, prises de parole médiatiques, visites internationales, etc., représentent plusieurs heures d'activité régulières. À cela s'ajoute une série d'autres tâches, elles aussi très prenantes : la signature des décrets, des ordonnances et des textes de loi, la nomination aux grands emplois civils et militaires, l'accréditation des ambassadeurs.

Le temps réservé à l'arbitrage, à la réflexion, à la prise de décision, est donc une richesse qu'il faut savoir préserver. Pour ce faire, il existe autour du Président de la République, un appareil administratif - l'appareil élyséen - qui est capable de préparer, voire d'exercer cette fonction d'arbitrage.

[Lire la suite \(Cairn\)](#)